



L'ORÉE DU BOIS
VILLAGE NATURE

Projet pédagogique
Séjour de Vacances
Village Nature l'Orée du bois
Saint Martin en Haut

Village Nature l'Orée du Bois
2985 Route du Tacot
« Le Queser »
69850 Saint Martin en Haut

04.78.48.63.93 / 06.80.13.63.58
contact@oreedubois-vn.fr

SOMMAIRE

- I. Les Monts du Lyonnais
- II. Présentation de Saint Martin en Haut
- III. L'histoire du Village Nature de Saint Martin en Haut
- IV. Le Projet Educatif du Territoire
- V. Présentation du Village Nature l'Orée du Bois
- VI. L'encadrement et les équipes du Village Nature
- VII. Le fonctionnement du Village Nature
- VIII. L'organisation et la journée type
- IX. Les séjours
 - Séjour Moto
 - 1) Présentation du séjour
 - 2) Moto Quad Concept
 - 3) Objectifs pédagogiques du séjour
 - 4) Moyen mis en place à la réalisation des objectifs
 - 5) Présentation d'un planning type

I. Les Monts du Lyonnais

Situation géographique et cadre de vie

Territoire rural de moyenne montagne, la Communauté de communes des Monts du Lyonnais bénéficie d'une situation privilégiée à environ une heure de Lyon, Saint Étienne et Roanne. Elle est située en bordure ouest du Massif Central et couvre principalement l'entité géographique des Monts du Lyonnais. Le territoire est traversé par la ligne de partage des eaux entre l'océan Atlantique et la mer Méditerranée.

Le territoire est classé en zone de montagne. L'altitude moyenne avoisine les 600 m. Le point le plus bas se situe à 300 m, sur la commune de Brussieu, en bordure de la Brévenne, et le point le plus haut à Aveize, au Bois des Courtines, à 933 m. L'altitude moyenne ainsi que les influences continentales induisent des saisons marquées.

Une activité économique variée

Malgré un caractère rural marqué et une présence forte de l'activité agricole, le territoire est dynamique en matière d'activités économiques variées. Il comporte 75 emplois pour 100 actifs. Nous trouvons sur le territoire tous les services et équipements propices à un cadre de vie agréable. Ceux-ci sont majoritairement situés dans les 4 bourgs-centres que comporte le territoire : Saint Martin-en-Haut, Saint Symphorien-sur-Coise, Saint Laurent de Chamousset et Sainte Foy l'Argentière. Cependant, nous trouvons dans la majorité des autres communes, des services de base (boulangeries, épiceries, cafés...), grâce à la volonté des élus de maintenir le dernier commerce.

Une offre de services riche et dynamique

Le territoire a la chance d'accueillir de nombreux établissements scolaires, dont un lycée d'enseignement général, un lycée professionnel, un centre d'apprentissage et l'institut de formation aides-soignants, trois Maisons Familiales Rurales, 5 collèges et 42 écoles maternelles et primaires.

Les équipements culturels sont également bien présents sur le territoire : cinémas, théâtres, auditorium, musées... De nombreuses associations sportives, culturelles, sociales animent le territoire et proposent des activités diversifiées pour tous les âges.

Des structures d'accueil collectif pour les jeunes enfants sont implantées sur l'ensemble du territoire. En matière de soins, de dépendance et de handicap, deux hôpitaux locaux sont présents, deux EHPAD associatifs, un ESAT, un foyer d'accueil médicalisé pour adultes handicapés, le centre médical de l'Argentière.



II. Présentation de Saint Martin en Haut

Avec ses 3870 hectares, Saint-Martin-en-Haut est l'une des communes les plus vastes du Rhône et l'une des deux seules stations vertes du département.

Saint-Martin-en-Haut est situé au cœur des Monts du Lyonnais, à une altitude moyenne de 750 mètres. Une centaine d'exploitations agricoles couvrent ce territoire essentiellement autour de l'élevage (production laitière) et du maraichage (fruits et légumes). Nombre d'entre elles transforment directement leurs productions et les commercialisent sur les marchés de producteurs de Lyon ou directement à la ferme.

L'énergie et la convivialité de la commune se reflètent également dans le petit commerce, la restauration et l'artisanat fortement implantés sont très dynamiques. Saint Martin en Haut possède également un très riche tissu associatif.

La qualité de vie est ici une réalité : vous trouverez à profusion air pur, repos et choix d'activités. Les nombreux sentiers entraînent le promeneur - qu'il soit à pied, en VTT ou à cheval - dans des paysages variés : prés, champs, vallons, bois... dont les couleurs et les odeurs sont sans cesse renouvelées par des saisons très prononcées.

Le tourisme vert tient une place particulière à Saint-Martin-en-Haut de par **son Village Nature l'Orée du Bois** - le seul du département du Rhône - son camping municipal, ses campings à la ferme et ses gîtes ruraux. Enfin les nombreuses associations proposent un large éventail d'activités pour tous les âges et tous les goûts : sport, pêche, cinéma, médiathèque, spectacles, festivals...

Saint-Martin-en-Haut, où il fait bon vivre en toutes saisons, vous ouvre ses portes !



III. L'histoire du Village Nature de Saint Martin en Haut

Historique

En 1970 la municipalité de Saint Martin en Haut soucieuse de développer le tourisme social a mis à l'étude un projet de construction de village de vacances.

La réalisation de ce village qui comprend 30 pavillons individuels, un bâtiment collectif et un caravanning a débuté en fin d'année 1973. Elle était entièrement achevée au début de l'année 1975.

Le Village Vacances a été ouvert en mai 1975 et inauguré officiellement le 20 septembre 1975 par le secrétaire d'état au tourisme, en présence de nombreuses personnalités.

La gestion est confiée à l'association Village Vacances Familles (VVF). A vocation sociale, il reçoit des familles louant les pavillons la semaine pendant toutes les périodes de vacances. Son originalité consiste à recevoir en outre, hors des périodes de vacances les familles pendant tous les weekends de l'année à des conditions fort abordables.

Dans les années 90, au terme d'un bail de 25 ans, VVF a décidé de ne pas reconduire ce dernier. A ce moment la commune a fait le choix de reprendre la structure en gestion directe.

Depuis lors le village-vacances a mené à bien sa mission d'accueil en privilégiant des valeurs humaines et d'accessibilité des vacances au plus grand nombre grâce à des tarifs intéressants.

Projet

La commune est confrontée depuis quelques années au besoin de rénovation du village pour des raisons profondément structurelles :

- Les bâtiments sont des passoires énergétiques : sans isolation et avec des chauffages électriques (car conçu avant le 1^{er} choc pétrolier)
- Son organisation ne correspond plus aux attentes des clientèles actuelles (à l'époque, il s'agissait principalement de grandes familles qui venaient passer 3 à 4 semaines ici en été).
- Il n'est pas adapté aux différents handicaps
- Il n'offre plus le confort désormais attendu par chacun d'entre nous

Plusieurs études ont déjà été réalisées visant à vérifier les conditions de mise en œuvre de cette rénovation ainsi que les objectifs du projet :

- Rendre le Village Vacances lisible et identifiable aux yeux d'une clientèle divers et variée
- Développer la structure en améliorant l'offre et en valorisant le territoire et ses sites
- Améliorer le confort et l'accueil pour tous
- Créer une structure offrant une possibilité d'accueil pour tout public favorisant la diversité

Le maire de la commune a donc souhaité poser les bases d'un projet global, rendu nécessaire permettant de fournir un nouvel élan au Village Vacances : cette rénovation complète du site est ainsi devenue l'occasion de porter un projet fédérateur quant à sa future utilisation.

Sur le plan du développement durable

La rénovation est exemplaire en matière de performance énergétique. Une isolation renforcée, des menuiseries triple vitrage, une chaudière bois, un chauffage thermodynamique, des panneaux solaire et photovoltaïque, un recours à des matériaux bio-sourcés. Tous ses choix inscrivent la volonté écologique de la commune et de la structure.

Cette opération s'inscrit dans un cadre plus général porté par le territoire ; en effet la communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) est labellisée en tant que TEPOS (territoire à énergie positive) et a signé plusieurs contrats avec l'ETAT : TEPCV (territoire à énergie positive et croissance verte) et CTE (contrat de territoire écologique).

Et dans ce cadre la commune a co-signé avec le ministère de l'écologie le dispositif TEPCV, lui assurant ainsi une aide de l'Etat dans la rénovation du village-vacances.

Appellation

Dans le cadre de cette rénovation complète du site entraînant une mutation des offres d'accueil, la commune a décidé de changer le nom de la structure, rendant ainsi hommage au cadre naturel du site :

Le Village Vacances l'Orée du Bois devient **le Village Nature l'Orée du Bois.**

IV. Le Projet Educatif du Territoire

L'histoire du PEL (Projet Educatif Local)

La commune de Saint Martin en Haut a vu sa population croître de manière relativement importante à la fin du XX^{ème} siècle. De ce fait l'école privée puis l'école publique ont connu d'importantes évolutions (création de classes, création de nouveaux bâtiments...)

Au début des années 2000, La municipalité a alors réfléchi à une politique enfance jeunesse cohérente sur le territoire en collaboration avec l'ensemble de la communauté éducative de la commune : la MJC, l'association des familles et les associations de parents. Elle s'est fait aider pour cela par un emploi-jeune recruté à cet effet (1998-2003).

En 2003, le conseil municipal initie le poste de coordinateur pour lancer le CTL (Contrat Temps Libre) de la commune avec la CAF. L'écriture du PEL (Projet Educatif Local) qui en découle a été l'occasion de rapprocher, parents, associations et animateurs de tout le village et des deux écoles.

La réflexion autour du PEL a permis de définir ensemble les valeurs en jeu et le mode de fonctionnement du futur Restaurant Scolaire Municipal (dont la réalisation venait d'être décidée par le conseil municipal) ainsi que la création de l'association Méli-Mélo (Accueil de loisir péri et extra-scolaire) sur la base des cinq valeurs fondamentales ci-après :

- Le rythme et la santé de l'enfant
- L'apprentissage de la vie en communauté
- Le respect
- Le dialogue, l'échange et la concertation
- La mixité

La commune s'est engagée dans le processus de réforme des rythmes scolaires en décembre 2013 afin d'être opérationnelle à la rentrée de septembre 2014. Une large concertation, sous forme « Commission élargie », avec tous les acteurs susceptibles de participer à ce projet a été lancée, pour réfléchir ensemble à l'application locale de cette réforme. C'est avec l'aide d'Accolades, Société Coopérative et Participative (SCOP) d'accompagnement des animateurs du développement social local, que cette commission élargie a commencé à poser les bases du PEDT (Projet Educatif de Territoire), notamment en relisant, complétant et réaffirmant les valeurs du PEL.

Le PEDT (Projet Educatif de Territoire)

Définition

Le projet éducatif territorial formalise la démarche de coéducation, qui a pour objectif de proposer à chaque enfant et adolescent un parcours éducatif cohérent, pendant et autour des temps scolaires. Ceci dans le respect des compétences de chaque intervenant et de complémentarité des différents temps éducatifs.

Le public concerné par le PEDT

Sont concernés par ce Projet Educatif de Territorial tous les enfants et jeunes de 3 à 17 ans vivant sur la commune, qu'ils soient résidents à temps plein car leurs familles habitent la commune, ou qu'ils soient présents de façon intermittente sur leurs temps scolaires et /ou de loisirs. Au-delà de cette tranche d'âge correspondant aux critères officiels de subventions de la CAF, le groupe a élargi sa réflexion pour une prise en compte globale de tous les jeunes de 2 à 25 ans.

Quelques principes :

- Une communauté éducative pour une éducation inclusive
- Une éducation inclusive, fondée sur le droit de tous à une éducation de qualité qui répond aux besoins d'apprentissage essentiels et qui enrichit l'existence des apprenants. Le but ultime de l'éducation de qualité inclusive est d'en finir avec toute forme de discrimination et de favoriser la cohésion sociale.
- Une communauté éducative. La coéducation est partagée entre les parents, les acteurs sociaux, sportifs, culturels, éducatifs et habitants de la commune. Elle est l'affaire de tous.
- Chacun est alors garant des valeurs éducatives communes défendues par le PEDT.

Les valeurs éducatives partagées

Le rythme et la santé de l'enfant

Il doit être au centre des préoccupations de chacun (parents, professionnels, bénévoles) afin de permettre à l'enfant de construire et respecter son rythme physiologique, intellectuel, en prenant en compte son âge et son individualité. Une attention de tous doit permettre d'assurer sa sécurité physique et son bien être dans la globalité.

L'apprentissage de la vie en communauté

Nous donnerons la possibilité aux enfants et aux jeunes de savoir vivre des temps collectifs et/ou temps plus calmes avec plaisir, respect et convivialité à la maison, à l'école, à l'accueil de loisir, au village nature.

Le respect

Le respect, la tolérance des personnes, des biens, des idées, garantissent l'intégrité physique et morale de chacun d'entre nous. Principe de savoir-vivre de tout individu, c'est une des bases éducatives que chaque enfant et jeune doit apprendre en grandissant.

Dialogue, échange, concertation et communication

C'est au travers de l'échange et du dialogue que pourra naître la relation avec l'autre et l'ouverture de soi aux autres, entre enfants, jeunes ou adultes. Un échange permanent doit exister entre l'enfant et l'adulte, comme entre les adultes entre eux, une confiance mutuelle. Nous devons conserver une communication autour du projet collectif, porté par la communauté éducative avec bienveillance.

La mixité

Quelles que soient nos différences : sociale, culturelle, religieuse, sexuelle, le handicap, l'établissement scolaire, la communauté éducative doit veiller à la mixité pour que chacun ait accès à l'ensemble de l'offre du temps libre qui existe sur la commune, de manière égale et équitable.

Les axes et objectifs du PEDT sur Saint Martin en Haut

Le projet se décline en 4 axes stratégiques qui sont détaillés en objectifs généraux, objectifs opérationnels ainsi qu'en méthodes et moyens d'action.

Axe 1 : Epanouissement individuel et collectif de l'enfant

Axe 2 : Favoriser l'égalité pour garantir et maintenir la mixité des enfants et des jeunes dans le village.

Axe 3 : Cohérence éducative entre tous les acteurs – Communication et coordination du projet.

Axe 4 : Ouverture sur le monde extérieur et aux autres



Le Village Nature s'inscrit pleinement dans les valeurs éducatives ainsi que dans les axes et objectifs du Projet éducatif de la commune de Saint Martin en Haut.

V. Présentation du Village Nature l'Orée du Bois

Situation géographique

La commune se situe dans les Monts du Lyonnais entre deux grandes villes sont Lyon et St Etienne.



Distances à partir de Saint-Martin-en-Haut :

- Craponne : 20 km
- Lyon : 32 km
- Givors : 25 km
- Saint-Étienne : 48 km
- Feurs : 35 km
- Roanne : 75 km
- Villefranche-sur-Saône : 51 km
- Grenoble : 139 km
- Valence : 107 km
- Paris : 485 km

En voiture

- A partir de Lyon : Craponne, puis D 11 direction Saint-Martin-en-Haut, en passant par Brindas et Thurins
- A partir de Saint-Étienne : A72 direction Clermont-Ferrand, puis N 82 à Saint-Galmier et D 11 jusqu'à Saint-Martin-en-Haut

Transport en commun (1,7 km de marche, possibilité de faire transporter les bagages à l'aller ou au retour)

- Bus Conseil Général N° (2Ex) Lyon – Chazelles-sur-Lyon

Présentation de la structure

Le Village Nature l'Orée du Bois se compose de 30 gîtes répartis en 7 grappes de 4 ou 5 gîtes pour un total de 214 couchages.

Les gîtes collectifs

- 88 couchages repartis en deux grappes.
- Chambres de 2 à 4 lits, un bloc sanitaire par gîte.
- Deux gîtes adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Les gîtes hôteliers

- 37 chambres pour 74 couchages répartis en trois grappes.
- Chaque gîte est composé de 3 chambres individuelles avec deux lits simples et une salle de bain avec WC.
- Deux gîtes adaptés aux personnes à mobilité réduite.
- L'hébergement hôtelier a la possibilité de proposer 14 lits d'appoints (dont deux doubles).

Les gîtes familiaux

- 36 couchages répartis sur 5 gîtes.
- Chaque gîte est composé de deux chambres, un lit deux places, deux lits superposés.
- Une pièce à vivre avec un espace salon équipé d'un canapé convertible, une kitchenette, une salle de bain et une terrasse.
- Deux gîtes adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Les équipements collectifs

- Une salle de restauration de 160 places
- Quatre salles de travail / d'activités + 1 chapiteau (saisonnier)
- Table de pingpong, et terrain de pétanque
- Un jardin pédagogique
- Un parc de 7 hectares entouré par les bois
- Un étang de pêche
- De nombreux départs de randonnées et balades à vélo

Les services proposés

Ils sont nombreux :

- La souplesse de nombreux séjours pour vivre à votre rythme
- Une salle de restauration disposant d'une terrasse avec vue sur l'étang
- Des salles d'activités, ainsi qu'un chapiteau (saisonnier)
- La gastronomie réputée des Monts du Lyonnais
- Le cadre champêtre pour partir à l'aventure en balade bucolique ou en randonnée
- Une équipe à votre service

L'Orée du Bois un lieu pédagogique et de loisirs

Les enfants s'immergeront dans un environnement d'exception en s'imprégnant de la douceur et de l'environnement préservé du Village Nature. Le patrimoine naturel, la richesse de notre territoire, le fonctionnement du centre et la vie de groupe sont autant de raisons qui permettront aux enfants de vivre de nouvelles expériences.

L'encadrement et les équipes du Village Nature

L'équipe du Village Nature est composée des membres suivants :

L'animateur pédagogique

Titulaire du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ou équivalence (BPJEPS, Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport) il a une connaissance des enfants et une expérience de la vie en collectivité. Il assure la permanence de l'activité éducative. Les animateurs du Village Nature connaissent celui-ci, ses environs, le milieu naturel. Ils sont formés par les intervenants spécialistes des domaines étudiés pendant le séjour.

Les intervenants extérieurs

Ils font partie intégrante de l'équipe éducative même si leurs interventions sont ponctuelles. Nos intervenants sont choisis selon la qualité des prestations, la pédagogie développée et leur aptitude à travailler avec des enfants.

Le personnel de service et d'entretien

Ils participent à la vie du centre, à la qualité de l'accueil et par conséquent à la réalisation de nos objectifs éducatifs.

La directrice

Titulaire du DEJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport) Elle est l'élément responsable, chargée de tous les aspects de la vie du centre. Elle supervise les tâches de ses collaborateurs (animation et service). Elle est la représentante principale. Elle connaît la commune et peut faciliter les relations extérieures.

VI. Le fonctionnement du Village Nature

La restauration

- De 7h30 à 8h30 : petit déjeuner
- De 12h15 à 13h15 : déjeuner
- 16h30 et 17h00 : goûter
- De 19h00 à 20h00 : dîner

Les animateurs mangent à la table des enfants tous les repas.

En effet, c'est un temps d'apprentissage à part entière qui permet de développer et de consolider de nombreuses compétences :

- Se repérer dans le temps : points de repère dans la journée
- Apprendre à se comporter à table : partager, réguler le son de sa voix, se tenir convenablement, vivre en société et communiquer avec les autres : enfants/enfants et enfants/adultes
- Maîtriser ses mouvements : coordination, motricité fine : mettre la table, se servir dans un plat, utiliser les couverts, se servir de l'eau, regrouper la vaisselle sale
- Découvrir et s'adapter à la nouveauté : goûter à tous les plats, faire de nouvelles expériences gustatives
- Limiter le gaspillage : finir ce que l'on a dans son assiette, apprendre à ne pas gaspiller, oser se resservir notamment au petit déjeuner,
- Faire des choix et renoncer : buffet du petit déjeuner

Nous respectons les régimes alimentaires spécifiques. Nous fêtons les anniversaires. Nous vous faisons découvrir les plats régionaux, tout est cuisiné sur place. Le service est effectué par notre personnel.

L'entretien des locaux

- Les locaux communs sont nettoyés tous les jours.
- Chaque enfant fera son lit (les plus jeunes aidés par les adultes) et rangera sa chambre.
- La literie est fournie.
- Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, l'accès à la cuisine est formellement interdit à toute personne étrangère au service. Il est interdit de fumer dans le centre.

La toilette

Les enfants prendront une douche chaque soir après les activités

La santé

L'infirmierie est équipée de produits de premiers soins. L'assistant sanitaire veillera à soigner les petites blessures. Il assurera le suivi des traitements avec l'ordonnance du médecin.

Le coucher

Le coucher est un moment qui se prépare (notamment par un retour au calme). C'est souvent au moment du coucher que les enfants sont le plus en proie à l'angoisse. La présence des adultes est nécessaire.

Le linge

Pour un séjour jusqu'à 7 jours, le linge n'est pas lavé (sauf incident particulier).
Le linge doit être marqué.

La gestion du courrier, de l'argent de poche sont laissés à la responsabilité des animateurs.

VII. L'organisation et La journée type

L'équipe aura le souci de :

- Proposer des journées adaptées physiquement et sécurisante affectivement.
- Consacrer du temps à l'installation et l'appropriation des lieux.
- Organiser un suivi sanitaire efficace.
- Organiser des temps de repos par la pratique d'activités ludiques, manuelles ou d'expression.
- Tenir compte de la vie en collectivité et travailler les relations affectives, le rapport aux adultes et aux autres.
- Gérer la vie matérielle comme l'occupation des chambres, le rangement.
- Optimiser l'hygiène de chaque enfant, toilette, douche.

Une journée type est la suivante :

- 7h30 –8h30 : Petit-déjeuner
- 9h00 –11h30 : Activités
- 11h00–12h15 : Toilette et rangement
- 12h15–13h15 : Déjeuner
- 13h15–14h00 : Temps calme
- 14h00 –16h30 : Activités
- 16h30 –17h00 : Goûter
- 17h00 -19h00 : Douche
- 19h15-20h15 : Dîner
- 20h15-21h30 : Veillée proposée par l'équipe
- 21h30-22h30 : Toilette et coucher des enfants
- 22h30 : Extinction des feux

Les règles de vie

Les enfants sont tenus de respecter la propreté des locaux (chambres, sanitaires, ...).

La présence d'un adulte accompagnera cette démarche.

Les enfants participent à la desserte des tables et à leur nettoyage.

Le respect des horaires de repas est indispensable.

Les enfants sont tenus d'avoir un langage et un comportement corrects et de respecter les autres.

VIII. Les séjours

Séjour Moto

1) Présentation du séjour

Durée du séjour : 7 jours / 6 nuits

Public : Enfants et adolescents de 8 à 17 ans

Le séjour Moto proposé par l'association *Moto Quad Concept* et la structure, *Le Village Nature l'Orée du Bois* offre aux enfants et adolescents de 8 à 17 ans une immersion sportive, éducative et sécurisée au cœur des loisirs motorisés. Encadrés par des animateurs et des éducateurs diplômés et passionnés, les participants découvrent ou perfectionnent la pratique de la moto à travers une approche progressive, responsable et adaptée à leur niveau.

Ce séjour permet à chaque jeune d'évoluer dans un cadre structuré favorisant l'apprentissage technique, la sécurité, l'autonomie, la confiance en soi et la coopération entre participants. Des activités diversifiées rythment la semaine, alternant séances de pilotage, ateliers mécaniques, temps de vie collective et animations de détente.

2) Le Prestataire Moto Quad Concept

Moto Quad Concept est une association loi 1901 située dans la région Rhône-Alpes, entre Lyon et Saint-Étienne, spécialisée dans l'initiation, la formation et la pratique encadrée de la moto et du quad pour les enfants, adolescents et adultes. Elle est engagée dans une démarche éducative, sportive et citoyenne autour des loisirs motorisés en milieu naturel.

Mission et activités

L'association a pour mission de proposer des stages de pilotage moto, des colonies de vacances thématiques, ainsi que des activités adaptées aux groupes.

Stages de pilotage motocross, pour tous niveaux (débutants à confirmés), proposés à la séance, à la demi-journée, à la journée ou sur plusieurs jours.

Colonies de vacances Moto pendant les vacances scolaires, intégrant pilotage, sensibilisation à l'environnement et activités complémentaires.

Possibilité de pratiquer sur différents terrains et circuits aménagés.

Encadrement et qualité

Moto Quad Concept est affiliée à la Fédération Française de Motocyclisme (FFM) et agréée Jeunesse et Sports (DDCS). Elle est également labellisée École Française de Motocyclisme (EFM), gage de qualité pédagogique, de sécurité et d'encadrement par des éducateurs sportifs diplômés.

Les encadrants sont des professionnels formés à la pédagogie et à la sécurité, permettant une progression adaptée à chaque participant, tout en assurant une pratique en toute sécurité.

Valeurs et projet associatif

Les valeurs de l'association reposent sur :

Le sport et l'éducation technique, avec une progression adaptée à tous les niveaux.

Le respect et la sécurité, priorités dans toutes les activités proposées.

La citoyenneté et l'environnement, avec des actions de sensibilisation à une pratique raisonnée des loisirs motorisés et à la préservation des espaces naturels.

L'inclusion et l'accès aux loisirs, notamment en proposant des activités adaptées aux enfants dès 5-6 ans

Site Internet : <https://www.motoquadconcept.fr/>

3) Objectifs pédagogiques du séjour

Objectif général

Permettre aux enfants et adolescents de 8 à 17 ans de découvrir ou d'approfondir la pratique de la moto dans un cadre sécurisé, éducatif et progressif, favorisant le développement de compétences techniques, citoyennes et personnelles.

1. Développer les compétences techniques de pilotage

- Acquérir ou renforcer les bases du pilotage : accélération, freinage, équilibre, trajectoires.
- Adapter sa conduite aux différents terrains et conditions rencontrées.
- Découvrir les notions de mécanique simple : vérification, entretien de base, respect du matériel.
- Progresser individuellement grâce à un accompagnement adapté au niveau de chacun.

2. Sensibiliser aux règles de sécurité et à la gestion des risques

- Connaître et appliquer les règles essentielles de sécurité (équipements, gestes, comportements).
- Identifier les risques liés à la pratique moto et savoir y réagir.
- Intégrer les consignes liées aux déplacements et à l'organisation de la piste.
- Comprendre l'importance d'un comportement responsable pour soi et pour les autres.

3. Développer l'autonomie et la prise de responsabilité

- Préparer son équipement personnel et sa moto sous supervision.
- Respecter le matériel et les consignes.
- Adopter une attitude autonome dans la gestion de sa pratique.

4. Renforcer la confiance en soi et la maîtrise émotionnelle

- Oser essayer, se dépasser et progresser par étapes.
- Gérer ses émotions : excitation, appréhension, concentration.
- Valoriser les réussites et comprendre la notion d'effort.

5. Favoriser la coopération et l'esprit d'équipe

- Encourager l'entraide : conseils, soutien, respect.
- Participer aux tâches collectives.
- Respecter les règles de vie en groupe.

6. Intégrer des comportements citoyens et respectueux de l'environnement

- Comprendre l'impact environnemental de la moto.
- Respecter les espaces naturels et la tranquillité du voisinage.
- S'initier à la citoyenneté routière.

Objectifs éducatifs transversaux

- Favoriser la socialisation et la communication.
- Développer le respect, l'écoute et la solidarité.
- Promouvoir un mode de vie actif, sécurisé et équilibré.

4) Moyens mis en place à la réalisation des objectifs

Moyens humains

- Éducateurs sportifs diplômés d'État spécialisés en sports mécaniques.
- Animateurs qualifiés pour la vie quotidienne.
- Directeur ou responsable pédagogique.
- Taux d'encadrement renforcé (1 animateur pour 8 enfants)
- Communication régulière avec les familles

Moyens matériels

- Parc de motos adaptés dans les locaux de Moto Quad Concept
- Équipements de protection
- Terrains d'évolution sécurisés.
- Atelier mécanique pour l'initiation.
- Matériel pédagogique : cônes, panneaux, radios.
- Structure d'accueil adapté aux séjours enfance/jeunesse

Moyens pédagogiques

- Progression par niveaux.
- Démonstrations, essais, corrections individualisées.
- Petits groupes adaptés.

- Séances axées sur la sécurité.
- Débriefing pour favoriser l'autonomie.

Moyens organisationnels

- Planning structuré et équilibré.
- Groupes par niveau.
- Protocoles de sécurité définis.
- Vérification systématique du matériel.
- Coordination avec les partenaires locaux.

Moyens éducatifs et citoyens

- Sensibilisation à la citoyenneté routière.
- Actions pour le respect de l'environnement.
- Ateliers d'entraide et coopération.
- Prise de responsabilités encouragée.

Moyens de sécurité

- Présence d'un assistant sanitaire.
- Zones d'intervention sécurisées.
- Surveillance continue.
- Respect des normes fédérales et Jeunesse & Sports.

5) Présentation d'un planning Type

	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
7h30-8h30		Petits déjeuners						
Activité 9H00 - 11H30		Activité moto	Activité	Activité moto	Activité	Activité moto	Rangement, lits à defaires	
11h00-12h15		Toilette et rangement						
12h15-13h15		Déjeuner						
13h15-14h00		Temps calme						
Activité 14H - 16H30		Activité	Activité moto	Activité	Activité moto	Activité	Départs	
16h30 - 17h		Goûter						
17h00 - 19h00		Arrivé, accueil Installation dans les chambres, lits à faire, douches	Douches					
19h15 - 20h15		Dîner						
20H15 - 21H30		Veillée proposée par l'équipe						
21H30 - 22H30		Toilette et coucher des enfants						
22H30		Extinction des feux						